



D'Arnaud Alexandrine
Commission Equitation Ethologique et Travail à Pied
Tel : 06 82 233 87 84
Mail : travailapied.paca@cre.ffe.com

REUNION DE LA COMMISSION EQUITATION ETHOLOGIQUE ET TRAVAIL A PIED

JEUDI 21 JUILLET 2018 à Aix en Provence (13) à 19h

Membre de la commission présents : Alexandrine d'Arnaud, Toni Capoulade, Emmanuelle Vera,

Organisateurs présents : Morgane Capoulade, Christelle Lauret

Excusés : Florence Farcot, Cathy Linote, Emilie Cornali, Sylvie Paret, Chantal Lemaire, Gaëlle Lemarchand, Kennotchka Lembergier

Absents : Alexandra Richard, Clémence Saïdi, Elodie Mathuriau

Ordre du jour :

- Bilan de l'année de concours Equifeel
- Bilan de l'année de concours Travail à Pied
- Compte rendu des actions de formation d'officiels de compétition
- Validation de la répartition de l'aide à l'organisation de concours
- Projets 2018/2019 de la commission :
 - formation d'officiels ?
 - journées enseignants ?
 - circuit régional d'Equifeel ?
- Présentation du budget prévisionnel 2018/2019 de la commission
- Questions diverses

■ **Bilan de l'année d'Equifeel et perspectives 2018/2019**

Toni Capoulade dresse le bilan de la saison d'Equifeel, les points clefs à retenir sont les suivants :

- Augmentation du nombre d'organisateur
 - o 23 concours organisés (17 en 2017) -> progression de 35%
- Répartition inégale dans la région
 - o 12 concours dans le 84
 - o 4 concours dans le 83
 - o 2 concours dans le 04
 - o 2 concours dans le 06
 - o 2 concours dans le 13
 - o 1 concours dans le 05
- Progression importante du nombre d'engagés

- 480 engagés (314 en 2017) -> progression de 53%

Evolution pour la saison à venir :

- Maximum deux dates de concours par organisateur
- Les organisateurs absents lors de la réunion de calendrier devront faire la demande auprès de la commission pour validation de leur date
- L'aide aux organisateurs sera versée en fin de saison aux organisateurs présents à la réunion de calendrier de début de saison.

Points de vigilance :

- Les organisateurs devront porter une grande attention au règlement de la discipline et à ses évolutions de façon à harmoniser les concours et les jugements

■ Bilan de l'année de Travail à Pied

Emmanuelle Vera dresse le bilan de la saison de Travail à Pied, les points clefs à retenir sont les suivants :

Cette très jeune discipline se développe sûrement dans notre région.

Le bilan sera à confirmer au terme de la saison à venir.

Quelques problèmes de règlement seront remontés à la FFE (différences entre le texte et les dessins)

L'accessibilité aux jeunes cavaliers, la Club 2 est déjà très technique. Il est prévu de contacter Pierre Chapuis, pour envisager l'opportunité de la création d'une Club 3.

■ Compte rendu des formations d'officiels de compétition

Toni Capoulade qui a conduit les 4 formations d'officiels en dresse le bilan :

Ces quatre demi-journées ont été un franc succès, environ 70 personnes formées.

Les participants étaient par moitié des cavaliers et/ou enseignants déjà pratiquants d'Equifeel et l'autre moitié des néophytes.

Le format 100% en salle semble très efficace et permet de répondre aux attentes des participants.

■ Projets 2018/2019

○ Circuit Equifeel Régional

Mise en place d'un circuit en 6 étapes, une par département.

Choix des organisateurs parmi ceux ayant organisé des concours lors de la saison précédente.

Un cahier des charges spécifique sera établi, il fixera les exigences des tests, le schéma de déroulement des épreuves, les normes techniques des équipements.

Les six étapes seront réparties tout au long de l'année : octobre, décembre, février, avril, mai, juin.

Un soutien aux cavaliers issus de ce circuit pourrait être mis en place si la demande de budget est acceptée par le CRE. Ce soutien prendrait la forme d'une aide financière versée aux clubs engageant des cavaliers issus de ce circuit aux championnats de France, pour permettre de diminuer la charge financière que représente l'engagement et la location de box lors des championnats.

○ **Formation à l'attention des enseignants**

Emmanuelle Vera propose de mettre en place une ou deux journées à l'attention des enseignants pour leur permettre de découvrir la discipline de « Travail à Pied ».

Le format de ces journées serait le même que celui choisi sur la saison 2015/2016 pour les journées Equifeel.

Les lieux et dates restent à définir.

○ **Officiels de compétition**

Il n'est pas prévu de reconduire cette année de formation d'officiels de compétition Equifeel. Il semble prématuré de proposer une formation d'officiels TAP.

○ **Promotion des structures**

Il semble important de créer un outil de promotion qui recenserait l'ensemble des structures qui accueillent des cavaliers et leur proposent des cours de Travail à Pied, d'Equifeel et d'Equitation Ethologique.

Cet outil pourrait être sous forme d'un livret format DIN A5 long.

Nous demanderons au CRE d'envoyer un mail de recensement, les réponses serviront de base à la création de cet outil.

■ **Point sur le budget, et budget prévisionnel**

Le budget 2017/2018 prévoyait :

- 1500€ d'aide aux organisateurs
- 400€ pour la réalisation d'un outil promotionnel (banderole, kakemono...)
- 250€ pour la mise en place de la formation d'officiels
- 240€ pour les récompenses des championnats régionaux (gestion CRE)
- 300€ pour les remboursements des frais de déplacement des membres de la commission lors de leurs missions

Ont été réalisés :

- 244€ de frais de déplacement (sur les 300€ provisionnés)
- 65€ de frais de copie et « grignotages » (sur les 240€ provisionnés)

N'ont pas été réalisés :

- 400€ pour la réalisation d'un outil promotionnel

A réaliser :

- L'aide aux organisateurs de concours
Une demande sera faite au CRE pour demander l'autorisation d'affecter les 400€ non utilisés pour la promotion à l'aide aux organisateurs. En cas d'acceptation cela porterait le montant de l'aide à 1900€ pour 19 organisateurs soit 100€ par organisateur d'Equifeel ou de TAP.

Demande de budget 2018/2019

La rédaction de la demande de budget pour la saison à venir est confiée à Toni Capoulade.

- Maintien de la ligne budgétaire d'aide aux organisateurs plafonnée à 1200€ à répartir entre chaque organisateur. Avec la même règle que cette année : l'aide n'est perçue qu'une seule fois par club organisateur et uniquement pour les concours ayant réunis au moins 15 engagés (la médiane est de 18 engagés en 2017/2018)
- Ajustement de la ligne formation à 100€
- Ajustement de la ligne déplacement à 200€ (moins d'actions)
- Maintien de la ligne « création d'un outil promotionnel » pour la réalisation d'un livret recensant les lieux de pratique d'Equifeel, de TAP et d'enseignement d'équitation éthologique. 280€ semblent raisonnables après consultation des frais d'impression.
- Demande de budget pour soutenir le circuit régional en aidant les cavaliers issus de ce circuit qui iraient représenter PACA aux championnats de France à Lamotte Beuvron. 1500€ demandés pour ce poste.

■ Question diverses

- **Annulations sèches de concours**
Il y a eu cette année 4 annulations sèches de concours d'Equifeel (2 sur la saison passée), lorsque ces annulations interviennent tôt (raisons autres que météo) il serait judicieux que les organisateurs en informent la commission pour éventuellement maintenir le concours sur une autre structure.
- **Page Facebook de la commission**
Il faut constater que notre page Facebook n'est pas très vivante, il faudrait à minima que les informations liées aux concours soient publiées (2 semaines avant, à J-1 de la clôture, les horaires, les résultats)
- **Prochaine réunion (calendrier)**
La date de la prochaine réunion est fixée au mardi 18 septembre à 19 heures à la salle du CRE à Aix en Provence.
- **Démissions**
Alexandrine D'Arnaud, nous informe que Emilie Cornali ne souhaite plus faire partie de la commission, son emploi du temps ne lui permettant pas de se rendre disponible.

Toni Capoulade, nous informe que Cathy Linotte ne souhaite plus faire partie de la commission, elle est en plein déménagement de son centre équestre et ne sera pas disponible.